L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. — Rue de Chartres No 72, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 MARS 1860.

G. F. WEISSE, E. DUTERTRE — F. DUFOUR, S. MARMY — Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
SAMEDI MATIN, 3 MARS

Abonnés à la Semaine.

Les souscripteurs de l'ABEILLE sont informés à prendre des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On peut le faire partout.

Venice à l'heure du jour.

Par F. J. Oppel, rue de la Vieille Levée, No 156—entre Bienville et Dauphine, se trouvent les legumes du jardinage, avec Limonade Lorge, deux avec du sucre, à la Bouteille St Louis-Tuile-Cervelas jambonneau, sur le Choix de Quality.

Par le soussigné, vendu, à la Bouteille St Louis-Quatre-Sous, Tuile-Cervelas jambonneau, sur le Choix de Quality.

Par le soussigné, vendu, à la Bouteille St Louis-Quatre-Sous, Tuile-Cervelas jambonneau, sur le Choix de Quality.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Affaires étrangères.

Le grand événement du jour en Angleterre a été le début engagé à la Chambre des Pairs sur la cession de la Savoie et du comté de Nice à la France. On écrit de Londres que l'animation qui a précédé dans ce débat fera époque dans les annales du département britannique et ne pourra manquer de peser de tout son poids dans la balance de la Sardaigne et dans celle de la France. Le même correspondant croit pouvoir affirmer, malgré toutes les dénégations, que le traité secret pour le pacte la Sardaigne s'engage à céder la Savoie et le comté de Nice à la France, en échange de la Lombardie et de la Venetie, a été signé à Turin, le 18 janvier 1858.

Voici, d'après le *Morning Post*, de Londres, les propres mêmes de lord John Russell, répondant à l'interpellation de M. Disraeli, relative à l'annexion de la Savoie.

Après avoir, dit le noble lord, examiné cette question, j'ai retiré de l'ambassadeur de S. M. à Paris, et je suis arrivé à cette conclusion qu'il ne serait pas à propos de produire les pièces dont la lecture a amené précédemment, sur motive l'interpellation de très honorable gentilhomme. Bien seulement me suppose à ce que je fasse connaître à la Chambre le texte du traité de cession, dès le commencement de juillet dernier, lord Cowley, ayant reçu une dépêche de M. Hayes, dans laquelle se trouve le texte du traité. Il y a, en effet, de la part de l'ambassadeur de S. M. à Paris, quelque chose de plus que de mettre un pied dans la Chambre. Ce n'est pas, dans le cas, de la part de l'ambassadeur, agissant bien d'après les instructions, mais bien d'après le guide tout, on vous enlever.

Ah—Eh, après tout, n'est pas la vraie question. La question porte sur le danger que peut savoir pour l'indépendance des puissances en Europe, le gouvernement constitutionnel de la Sardaigne avait à lutter. Il lui a résisté dans cette question spéciale. "Nous avons vous, Irlandais, de la Sardaigne, Nice et la Savoie. Il est très possible que la Sardaigne, n'a la veille d'occuper la Lombardie et l'Italie centrale dans les possessions, puisque ne pas être fidèle au de ce dernier d'ici mois due de ses Etats. Il est vrai que, malgré ses nombreuses relations avec la famille royale, a été, depuis 1815, une source constante d'inquiétudes pour sa cour. Il est vrai que, il y a une part, il y a une part, il y a une part